



# AUGMENTER LES SALAIRES, PAS L'ÂGE DE LA RETRAITE !

Plutôt que d'augmenter les salaires de tous les personnels en revalorisant la grille indiciaire et en augmentant la valeur du point d'indice, le ministre Ndiaye continue de proposer des primes ! Toujours rien pour les AESH et les AED ! La pseudo-revalorisation conçue par le ministère de l'Éducation nationale est une supercherie.

## Nos organisations refusent le Pacte Ndiaye et sa mise en œuvre. Pourquoi ?

### En ce qui concerne le socle :

- pour la grande majorité des enseignants qui ont plus de 15 ans d'ancienneté, la seule « revalorisation » consiste en un doublement de l'ISOE et de l'ISAE, primes jamais revalorisées depuis leur création ! En réalité, il n'y a aucune augmentation substantielle et indiciaire, les montants des primes sont largement inférieurs aux annonces du ministère.
- Pour ceux qui ont moins de 15 ans de carrière seulement, s'ajoute une prime d'attractivité variable. Elle ne fait que relever le début de carrière qui frôlait le SMIC, et qui risquait de finir par passer en-dessous.
- Les mesures pour élargir un peu l'accès à la classe exceptionnelle et à la hors classe ne visent qu'à adapter nos carrières à leur allongement, du fait de la réforme des retraites.

### En ce qui concerne le Pacte :

- il faut accepter de travailler plus pour perdre un peu moins.
- Les missions du Pacte placent les personnels dans des situations de concurrence.
- C est une attaque sans précédent contre nos statuts et contre l'école publique.

### Dans tous les cas de figure :

- Nous devrions prendre au moins deux ans ferme à cause de la réforme des retraites.
- Nous n'aurons pas de retraite complète à 64 ans : personne n'aura cotisé 43 annuités à cet âge.
- Les revalorisations ne sont que des primes : elles ne sont pas indiciaires et non comptabilisées pour le calcul de nos pensions. Elles sont conditionnées à des missions qui alourdissent la charge de travail déjà trop importante.
- Aucune de ces mesures ne nous permet de rattraper l'inflation.

## C'est inacceptable ! Nos organisations syndicales FNEC-FP FO, FSU, CGT Educ'Action, UNSA Education, SUD Education, SGEN, SNALC et AD 89 revendiquent :

- L'abrogation de la contre-réforme des retraites : non à un âge de départ à 64 ans, non aux 43 annuités de cotisation obligatoires, maintien du code des pensions civiles et militaires.
- Retrait du Pacte : aucune charge de travail supplémentaire n'est acceptable.
- Des mesures salariales d'urgence par l'augmentation de la valeur du point d'indice, son indexation sur l'inflation, et l'amélioration des grilles indiciaires (augmentation indiciaire) pour tous les personnels de l'Éducation Nationale. Un vrai salaire et un vrai statut pour les AESH et AED.
- Abrogation de toutes les contre-réformes s'attaquant à nos statuts : réforme de la voie professionnelle, recrutement, formation initiale, acte 2 de l'inclusion scolaire, loi Rilhac...

**RASSEMBLEMENT devant LA DSDEN à AUXERRE**

**MERCREDI 31 MAI à 14h30**